



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, adjointe administrative, de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale le **lundi 22 août 2022, à 18h30**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Nomination Mme Chantal Poulin à titre de secrétaire d'assemblée
5. Nomination Mme Chantal Poulin – Directrice générale / greffière-trésorière par intérim
6. Administration / Pouvoir de signature de la directrice générale / greffière-trésorière par intérim / Revenu Québec – ClicSÉCUR
7. Signataires au compte
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 17^e jour du mois d'août 2022.

Chantal Poulin

(Adjointe administrative)

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, adjointe administrative, résidante à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le dix-septième jour du mois d'août 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour d'août 2022

Chantal Poulin

(Adjointe administrative)